



Recensement des compteurs d'électricité situés à proximité de réservoirs de propane

Cher client,
Chère cliente,

Hydro-Québec a convenu avec la Régie du bâtiment du Québec que l'entreprise procéderait à un recensement de l'ensemble des compteurs d'électricité installés à l'extérieur chez ses clients, dans le contexte de l'existence de normes régissant la distance minimale entre un réservoir fixe de propane et un compteur d'électricité. Selon ces normes, la distance minimale à respecter pour un compteur de nouvelle génération (CNG) d'Hydro-Québec permettant l'interruption à distance du service d'électricité est de 3 mètres. Ces normes ne s'appliquent qu'aux réservoirs de propane permanents reliés aux bâtiments et ne concernent pas les bonbonnes mobiles de barbecue.

Bien qu'aucun incident impliquant un compteur et un réservoir de propane n'ait été porté à notre attention à ce jour, nous avons choisi cette méthode parce que nos clients n'ont pas à nous aviser lorsqu'ils installent un réservoir fixe de propane. Nous voulons nous assurer, par ce recensement, de disposer des informations les plus à jour possible. Par ailleurs, si vous n'avez pas encore un compteur de nouvelle génération, cette vérification sera faite au moment de l'installation.

Parallèlement au recensement en cours, nous mènerons des tests scientifiques précis, selon les modalités convenues avec la Régie du bâtiment du Québec, sur la question de la distance de dégagement nécessaire entre un réservoir fixe de propane et un compteur.

D'ici à ce que cette vérification soit réalisée à votre domicile, la fonctionnalité permettant l'interruption à distance du service d'électricité ne sera pas activée, et ce, jusqu'à ce que votre installation soit jugée conforme. Cette fonctionnalité permet entre autres d'interrompre ou de rétablir l'alimentation d'un local à la demande du client ou d'interrompre l'alimentation des clients en situation de recouvrement.

Toutes les autres fonctionnalités du compteur, comme le mesurage à distance, demeurent actives. Les compteurs continuent de transmettre les données réelles de consommation. Il n'y a pas d'impact, ni de risque pour notre clientèle.

Les inspections se limitent aux compteurs situés à l'extérieur. Elles se feront donc sans tracas pour vous.

Si vous possédez un réservoir fixe de propane et que vous croyez que ce réservoir est situé à

moins de 3 mètres de votre compteur, vous pouvez communiquer dès maintenant avec nous par téléphone au 1 877 234-6548 code d'accès 8999, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h.

Nous vous invitons aussi à visiter notre site Web, au www.hydroquebec.com/residentiel.

Les services à la clientèle d'Hydro-Québec

Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Canada H2Z 1A4
www.hydroquebec.com